

INFORMATION DE PRESSE

Remise de certificats à 15 interprètes interculturels

Luxembourg, 3 avril 2017 – Quinze personnes se sont vu remettre un certificat, sanctionnant leur participation à une formation initiale d'interprètes interculturels, lors d'une cérémonie au siège des Aides et Soins de la Croix-Rouge luxembourgeoise, en présence de Corinne Cahen, ministre de la Famille et de l'Intégration.

Parisa Ahmadi, Minela Ahmeti, Mohamed Benni, Mountaha Boudraa, Houda Dakkaki, Alem Debesay, Mila Delion, Lina De Waha, Ghassen Hbari, Alireza Ilbegi, Sultana Maryako, Munir Mohamed, Ragab Mohamed, Maroua Moussa et Dawood Nayebo, ont suivi cette formation du 4 au 28 mars 2017. Elle leur a permis d'aborder les questions déontologiques liées au métier d'interprète interculturel, de mieux appréhender la dimension interculturelle du Luxembourg ainsi que les compétences et limites de cette forme d'interprétariat.

Suite à l'afflux important des demandeurs de protection internationale originaires des pays du Moyen Orient et de la Corne de l'Afrique, **le besoin en interprètes interculturels en langues arabe, dari, farsi et tigrigna a augmenté considérablement.** C'est dans ce contexte et dans le cadre du projet « *Des mots pour guérir* », cofinancé par l'OLAI et le FAMI (Fonds Asile, Migration et Intégration), que le service Interprétariat Interculturel a organisé cette formation initiale.

En 2016, 5 223 demandes d'intervention sont parvenues au service, soit une augmentation de 140% par rapport à 2015. Le service s'appuyait sur 86 interprètes et des compétences en 43 langues. Désormais, il compte 101 interprètes parlant 45 langues.

Un service pour un meilleur accueil et une meilleure intégration

Créé par l'ASTI en 2008, ce service a été transféré à la Croix-Rouge en 2013 et est depuis rattaché aux Aides et Soins. Il met à disposition des administrations publiques et des institutions médicales ou d'aide et d'assistance, un soutien professionnel dans des situations de communication difficiles et/ou de décalage culturel. Les interprètes participent à des formations continues, des supervisions et des groupes de parole et d'analyse de pratiques. Ils ont signé une charte de l'interprète interculturel qui reprend les principes de confidentialité, neutralité, respect et fidélité de la traduction.

A propos de la Croix-Rouge luxembourgeoise

La mission de la Croix-Rouge luxembourgeoise est « *d'améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables* ». Ses milliers de bénévoles et ses près de 2 000 professionnels en font un acteur majeur dans les domaines de la Santé, du Social, de la Jeunesse et de l'Humanitaire.

La Croix-Rouge luxembourgeoise est ainsi engagée dans des activités aussi diverses que *l'aide humanitaire internationale d'urgence, les soins à domicile, la transfusion sanguine, la convalescence, l'accueil de personnes âgées ou dépendantes en centres de jour ou intégrés, l'assistance sociale, l'accueil des migrants et réfugiés, l'aide individuelle aux personnes en difficulté, les maisons relais et les maisons de jeunes ou encore les services thérapeutiques socio-familiaux.*

Contact

Interprétariat Interculturel, 11, place Dargent, L-1413 Luxembourg

Tél : 27 55-3610

interpretariat@croix-rouge.lu

Contact Presse Croix-Rouge luxembourgeoise :

Service Communication : Rachel Vieira / Chloé Kolb

Tél. : 27 55 – 2100, email : media@croix-rouge.lu